

Cet avis sur le site TED: <http://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:113764-2016:TEXT:FR:HTML>

**France-Paris: Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection
2016/S 065-113764**

Avis de concours

Ce concours est couvert par: la directive 2004/18/CE

Section I: Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact

Rivp Construction
13 avenue de la Porte d'Italie
Point(s) de contact: Direction de la construction
À l'attention de: M. Schneider
75013 Paris
FRANCE
Téléphone: +33 177751131
E-mail: daniel.schneider@rivp.fr

Adresse(s) internet:

Adresse générale du pouvoir adjudicateur/de l'entité adjudicatrice: <http://www.rivp.fr>

Adresse du profil d'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues:

Régie immobilière de la Ville de Paris
13 rue de la Porte d'Italie
Point(s) de contact: M. Gerardo Di Prenda
À l'attention de: Direction de la construction — DC4
75013 Paris
Téléphone: +33 158065203
E-mail: gerardo.diprenda@rivp.fr

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris les documents relatifs à un dialogue compétitif et à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus: auprès du ou des points de contact susmentionnés

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées: auprès du ou des points de contact susmentionnés

I.2) Type de pouvoir adjudicateur

Autre

I.3) Activité principale

Logement et équipements collectifs

I.4) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs/entités adjudicatrices

Le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs/entités adjudicatrices: non

Section II: Objet du concours/description du projet

II.1) Description

II.1.1) Intitulé attribué au concours/projet par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice:

Concours de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation plan climat de 54 logements et la construction d'environ 23 logements en surélévation du parking existant, 12-16 rue Haxo à Paris 20ème.

II.1.2) Description succincte:

Avis d'appel à candidature pour le concours de maîtrise d'œuvre relatif à la réhabilitation plan climat d'un ensemble immobilier de 54 logements pour une surface habitable totale d'environ 3360 mètres carrés en milieu occupé et la construction d'environ 23 logements en surélévation du parking existant. La parcelle se situe au 12-16 rue Haxo à Paris 20ème. La construction neuve fera l'objet d'une certification «Habitat et Environnement» et la réhabilitation d'une certification «Patrimoine Habitat -Rénovation Énergétique» délivrées par Cerqual et devront atteindre le niveau de performance énergétique exigé par le plan climat de Paris.

II.1.3) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

71000000

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Critères de sélection des participants:

Les 5 candidats appelés à concourir seront sélectionnés après analyse des documents juridiques et techniques ci-dessous demandés permettant d'évaluer leur expérience, leurs capacités professionnelles, techniques et financières. Seront éliminés les candidats dont la candidature est irrecevable au regard des dispositions légales et réglementaires, et dont les capacités techniques et financières paraissent insuffisantes. Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat: — déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'Article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner, — déclaration concernant le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L. 5212 et suivants du code du travail — DC1 — DC2 — attestation d'inscription à l'ordre des architectes en cours de validité, — preuve d'une assurance pour les risques professionnels, — pour les mandataires, les justifications des références antérieures porteront sur 3 à 6 opérations maximum réalisées au cours des 10 dernières années, qui seront présentées sur 2 supports papier format A3 paysage: 1 support regroupant l'ensemble des références en construction neuve (3 à 6 opérations), 1 support regroupant l'ensemble des références en réhabilitation (3 à 6 opérations). La présentation des références du mandataire comprendra 1 image de l'opération (photo ou perspective) et une description succincte ainsi que des informations sur le lieu et l'année de réalisation, le stade d'avancement, la SHON/SDP et le coût des travaux, le maître d'ouvrage, la composition de l'équipe de maîtrise d'œuvre. Un book papier du mandataire est également demandé.

III.2) Information relative à la profession

La participation est réservée à une profession particulière: oui

Un architecte ou une équipe comprenant un architecte est obligatoire en application de l'article 3 de la loi du 3.1.1977 sur l'architecture.

Section IV: Procédure

IV.1) Type de concours

Restreinte

Nombre de participants envisagé: 5

IV.2) Noms des participants déjà sélectionnés

IV.3) Critères d'évaluation des projets:

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous:

- le respect du programme,
- la qualité architecturale et fonctionnelle du projet,
- la qualité d'insertion urbaine du projet et la prise en compte des contraintes particulières du site,
- la compatibilité du coût du projet avec l'enveloppe financière définie par la maîtrise d'ouvrage,

- la prise en compte de la démarche développement durable et les performances énergétiques,
- la prise en compte du milieu occupé pendant les phases de conception et réalisation.

IV.4) **Renseignements d'ordre administratif**

IV.4.1) **Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice:**

IV.4.2) **Conditions d'obtention des documents contractuels et des documents additionnels**

IV.4.3) **Date limite de réception des projets ou des demandes de participation**

Date: 2.5.2016 - 12:00

IV.4.4) **Date d'envoi des invitations à participer aux candidats sélectionnés**

IV.4.5) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans le projet ou la demande de participation**

français.

IV.5) **Récompenses et jury**

IV.5.1) **Information sur les primes:**

Une ou des prime(s) sera/seront attribuée(s): oui

nombre et montant des primes à attribuer: Une ou des primes sera/seront attribuées: Oui.

IV.5.2) **Détail des paiements à verser à tous les participants**

Une indemnité de 18 000 EUR HT sera versée aux candidats admis à concourir. En cas de remise de prestations incomplètes ou non conformes au règlement du concours, des réductions ou des suppressions de l'indemnité pourront être appliquées. Le lauréat percevra cette indemnité à titre d'avance sur son marché.

IV.5.3) **Contrats faisant suite au concours**

Le lauréat ou l'un des lauréats du concours devra/devront être attributaire(s) des contrats de services faisant suite au concours: oui

IV.5.4) **Décision du jury**

IV.5.5) **Noms des membres du jury sélectionnés**

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) **Information sur les fonds de l'Union européenne**

VI.2) **Informations complémentaires:**

Le candidat devra se présenter en groupement conjoint ou solidaire. Le mandataire du groupement devra obligatoirement être un architecte possédant parmi ses références des opérations de logements de dimension équivalente. Les équipes autorisées à concourir devront regrouper en leur sein l'ensemble des compétences nécessaires à la réalisation de l'ouvrage: architecture, études techniques tous corps d'état, qualité environnementale, économie de la construction, thermicien.

Les candidats admis à concourir disposeront de deux mois et demi pour réaliser les prestations suivantes au niveau esquisse:

Plan des différents niveaux, coupes et façades.

1 perspective d'ensemble.

1 maquette.

Notice architecturale et technique.

Notice sur la qualité environnementale du projet.

Tableau des surfaces (shab, su, sdb, Shon).

Estimation du coût de travaux, lot par lot.

1 note sur la prise en compte du milieu occupé.

Les candidatures seront transmises sous pli cacheté portant les mentions suivantes:

«Candidature pour le concours de MOE — 12,16 rue Haxo 75020 Paris». Les candidatures devront être adressées par pli recommandé avec avis de réception postale ou remise contre récépissé à l'adresse suivante:

Régie immobilière de la Ville de Paris (RIVP)

Direction de la construction

13 avenue de la Porte d'Italie 75013 Paris.

Les candidatures devront être remises contre récépissé avant le 2.5.2016 à 12:00 ou, si elles sont envoyées par la poste, elles devront l'être à cette même adresse, par pli recommandé avec avis de réception postale et parvenir à cette destination avant cette même date et heure limite.

Instance chargée des procédures de recours: Tribunal de grande instance de Paris.

Les candidats disposeront d'un délai de 10 jours à compter de la notification de rejet de candidature pour former un référé pré-contractuel contre la décision du pouvoir adjudicataire.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 30.3.2016.

VI.3) **Procédures de recours**

VI.3.1) **Instance chargée des procédures de recours**

VI.3.2) **Introduction des recours**

VI.3.3) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours**

VI.4) **Date d'envoi du présent avis:**

30.3.2016